

aucune inquiétude, aucun pressentiment triste. Les pressentiments ne sont parfois que la probabilité raisonnée d'un malheur prochain.

—Ah ! dit Isidore, peut-être. Elle avait de la répugnance à venir à Paris. Deux ou trois fois elle a, sans motif apparent, tressailli à mon bras. Je me suis figuré qu'elle rencontrait quelqu'un qui lui faisait peur, mais elle m'a dit que non.

—Vous voyez bien. Ne perdez pas courage. En attendant, je vous arrête. Il faut que je vous confronte avec la victime.

Le commissaire fit monter un de ses agents qui garda Isidore à vue. Il fit prévenir en même temps un médecin, en le priant de se rendre à l'hôtel où le crime avait été commis. Le médecin, qui demeurerait à deux pas de là, rejoignit promptement Isidore et le commissaire. Ce dernier l'instruisit de ce qui s'était passé. Il était à peine sept heures, et la maîtresse de l'hôtel dormait encore. On la réveilla en lui recommandant de se tenir tranquille, afin d'éviter tout désordre ; puis l'on monta à la chambre d'Albertine. Le médecin examina la blessure :

—C'est, dit-il, un coup frappé avec une énergie sauvage et une main sûre, un coup très rare d'ailleurs, car la lame a glissé droit au cœur sans se heurter à aucun obstacle, et la mort a dû être foudroyante.

Tout en écoutant le médecin, le commissaire observait Isidore à la dérobée. Isidore pleurait. En face de sa femme morte, il ne s'occupait plus que de sa douleur.

—Croyez-vous, fit à demi-voix le commissaire, que son mari ait pu la frapper comme il le prétend, ou plutôt comme il croit l'avoir fait, dans un accès de somnambulisme ?

—Ce serait étrange, mais non impossible. Il y a même des actes dont le somnambule, comme dans ce cas-ci, ne conserve aucun souvenir. Toutefois le somnambule n'agit jamais aveuglément. Il obéit toujours à une idée préconçue et ne fait en définitive que ce qu'il veut faire. Si cet homme aimait sa femme, il n'est pas probable qu'une inspiration malade venue en quelques instants ait prévalu contre l'affection qu'il lui portait. D'ailleurs gardez-le au secret. Ce soir, si l'état mental où je le vois suit son cours naturel, nous serons certainement à peu près fixés.

—Que se produira-t-il ?

—Vous le verrez, car je vous prierai d'être là. Qu'il ait eu ou non un accès de somnambulisme, il en aura un ce soir, ou tout au moins une hallucination équivalente. L'imagination est trop surexcitée pour qu'il n'en soit pas ainsi. Et nous concluons alors de ce que nous le verrons faire à ce qu'il a pu ou aurait pu faire cette nuit.

Pendant que l'agent prenait les devants avec Isidore, qui fut écorché et mis au secret le même jour, le commissaire interrogea en se retirant la maîtresse de l'hôtel. Aucun bruit qui pût éveiller les soupçons n'avait été la nuit entendu dans la maison. Le garçon

de service, de la soupente où il couchait, avait tiré le cordon à un assez grand nombre de personnes qui entraient ou sortaient ; mais cela n'avait rien d'étonnant dans un hôtel habité par des étudiants qui, en hiver surtout, n'ont pas d'habitudes régulières.

Le commissaire sortit en mettant la chambre sous les scellés et en annonçant que l'enlèvement du corps se ferait le lendemain, à neuf heures du matin.

Isidore répondit au magistrat qui se présenta ce qu'il avait dit au commissaire. Toute la journée se passa pour lui dans des alternatives d'affaissement complet et d'élan de douleur. Aux approches de la nuit, le gardien apporta une lumière qu'il plaça sur la commode et se retira. Isidore, qui était resté assis dans un grand fauteuil de paille près de la cheminée, n'en bougea point pour se coucher. Le lit qu'il entrevoyait dans l'ombre semblait lui inspirer un véritable effroi. Il y jetait de temps à autre de furtifs regards.

Quoique les heures s'écoulassent, il luttait contre le sommeil. Vers minuit pourtant, il y succomba, mais avec une physionomie creusée de fatigue et tourmentée de terreurs. Le commissaire de police et le médecin le considéraient, sans qu'il les vît, par un judas pratiqué dans la cloison.

Au bout d'une heure de sommeil, qui était celui du corps et non de l'âme, il se leva pesamment et s'achemina en trébuchant vers la commode où il fit le geste de tirer une arme de son fourreau. Il obéissait à une puissance fascinatrice plus forte que sa volonté. De la commode, il alla au lit et leva le bras pour frapper ; mais au même instant, il se rejeta en arrière, poussa un cri d'horreur, d'indignation et de révolte, qui remua jusqu'aux entrailles les témoins de cette scène, et tomba inanimé sur le carreau.

Le commissaire et le médecin entrèrent, le relevèrent et lui firent donner les soins que réclamait son état. Isidore était en proie à un accès de fièvre chaude, et deux hommes avaient peine à le tenir.

—Cet homme n'a pas eu d'attaque de somnambulisme la nuit dernière, car il n'aurait pas plus tué sa femme alors qu'il ne l'eût tuée maintenant. Quant à l'avoir assassinée de sang-froid, je ne crois pas qu'il l'ait fait. On n'imité pas à un tel point le désespoir et la douleur, on ne pousse pas de parti-pris ce sauvage cri du cœur que nous avons entendu ; on ne simule pas surtout, avec les désordres qu'elle cause et les traces qu'elle laisse, une semblable hallucination. Tout ce qu'il dit doit être vrai, sauf le crime dont il s'accuse. Le meurtre a dû se commettre à ses côtés, mais par d'autres mains que les siennes.

—Ainsi, vous le croyez innocent ?

—Oui.

—Et moi aussi ; mais alors quel est le coupable ?

—Ah ! mon cher commissaire, dit en riant le médecin, le découvrir, c'est votre affaire.